

# La minute du nécrologue : plus personne ne va à l'église !

écrit par Maxime | 2 septembre 2024





**Depuis longtemps, j'ai l'habitude de lire les annonces nécrologiques du journal dans le détail...**

Etrange fascination pour la mort des autres où l'on voit se dessiner leur vie. Formidable observatoire de la vie sociale après la vie.

Ainsi, j'ai remarqué que je n'ai jamais eu à lire jusqu'à présent dans cette rubrique que des annonces de décès et obsèques de gens ayant des prénoms et noms français ou de pays d'Europe.

Je n'ai jamais lu d'annonce conviant à se rendre à des obsèques de musulmans.

<https://resistancerepublicaine.com/2019/06/21/les-musulmans-sont-ils-immortels-oui-si-lon-se-fie-a-la-rubrique-necrologie-des-journaux/>

En islam les obsèques n'ont pas lieu à la mosquée, réservée

aux vivants :

<https://www.servicesfuneraires.fr/obseques/les-obseques-religieuses/les-obseques-selon-les-preceptes-de-lislam/>

L'enterrement se fait dans un linceul directement dans la terre, ce qui n'est pas autorisé en France.

**MAIS... avec les islamo-écologistes, on va y arriver ! Puisque désormais il est envisagé de pouvoir se faire composter comme les épluchures de légumes ou les charognes quelconques.**

<https://resistancerepublicaine.com/?s=compost>

Il n'empêche que, tout "kouffar" que je suis, j'eusse aimé être informé de la mort de ceux avec qui je suis officiellement censé devoir faire société...

Est-ce à dire que pour savoir qu'un de leurs est mort et être convié à assister aux obsèques, il faut obligatoirement fréquenter la mosquée ?

Il faut dire que la cérémonie en question n'est pas très "ouverte" et visiblement, même si vous avez connu et apprécié le défunt musulman de son vivant, si vous n'êtes pas musulman vous n'y aurez pas votre place...

Pas très laïque tout ça...

*Dans les pays musulmans, **les obsèques se déroulent dans les 24 heures** qui suivent le décès de l'individu. Le défunt est déplacé sur une civière et enveloppé dans un drap blanc avant le coucher du soleil.*

*Toutefois, en France, le délai d'inhumation est un peu plus long en raison des procédures administratives. Le corps est transporté dans un [cercueil](#) pour des raisons sanitaires. Le cercueil est de manière générale en bois léger et sans capiton.*

Le défunt sera enterré dans **un carré musulman** (zone d'un cimetière dédiée aux musulmans) ou dans **un cimetière dédié** au culte islamique. Il n'y a que trois cimetières islamiques en France, dont deux sur l'île de la Réunion. Le troisième est situé dans la commune de Bobigny, en Seine-Saint-Denis. Près de 70 carrés musulmans sont présents dans les cimetières municipaux français.

Le corps d'un défunt est jugé impur, d'où l'importance de le purifier. La toilette doit être réalisée par **quatre personnes (de même sexe)**, si possible appartenant à la famille du défunt. Exception pour le conjoint du défunt qui a le droit de l'effectuer lui-même. En l'absence de ces quatre personnes, une personne pieuse peut également effectuer le lavage rituel.

Selon la tradition, **seuls les hommes sont présents le jour de l'enterrement musulman**. Les femmes et les enfants sont en retraits. Ils vont au cimetière le lendemain. Le prophète Mohammed explique ce rituel par l'hyperémotivité des femmes et des enfants, dans l'intention de célébrer le deuil en toute sobriété

(...) La coutume déconseille également les **fleurs** pour des raisons de sobriété. Par ailleurs, l'inscription d'un verset sur une stèle est autorisée. La prière est la plus importante des pratiques dans l'expression de son deuil".

[https://advitam.fr/guides-obseques/religion-deuil/enterrement-musulman-ceremonie-rites?srsltid=AfmB0ooL7kuiIKApRPQKJ\\_cYskDn-hEU3eCQ8v8ee6Slns9C9hfrV1iT](https://advitam.fr/guides-obseques/religion-deuil/enterrement-musulman-ceremonie-rites?srsltid=AfmB0ooL7kuiIKApRPQKJ_cYskDn-hEU3eCQ8v8ee6Slns9C9hfrV1iT)

**Côté français, la rubrique nécrologique permet de constater l'état des familles, l'évolution des moeurs, par exemple l'attribution de prénoms loufoques aux enfants, qui est devenue normale de nos jours.**

C'est à celui qui aura le prénom le plus fantaisiste, qu'on aurait pu donner à un chat, un hamster ou une perruche...

<https://resistancerepublicaine.com/2024/05/02/perdre-un-enfant-ou-perdre-un-chien-cest-tout-comme/>

On arrive à une génération de rupture qui coupe les enfants de leurs ancêtres en leur attribuant des appellations ridicules qui n'existaient absolument pas dans la France historique...

Enfin, je ne pourrai jamais me faire à l'idée que plus de la moitié des personnes décédées ne reçoivent pas d'obsèques religieuses.

Certes chacun est libre de croire ou de ne pas croire, d'aller à l'Eglise ou pas et je n'y vais jamais que pour les baptêmes, mariages et obsèques...

Mais je trouve que c'est d'une sauvagerie totale d'aller directement au cimetière !

Nous avons ces églises, ces maisons du peuple, construites en même temps que la France et rien que pour ça, les obsèques religieuses sont ce qu'il y a de plus beau dans l'accompagnement du mort dans sa dernière demeure.

C'est tellement beau ces vieilles pierres, ces vitraux, ces peintures et sculptures, qui accompagnent le recueillement, le deuil, la communion de ceux qui ont souhaité être là pour le défunt.

Si vous ne croyez pas en Dieu, si vous en voulez à l'Eglise comme institution influençant la vie des Hommes, faites abstraction ! Ce qu'il y a de beau dans une église, c'est qu'elle incarne la continuité historique de notre pays, plongeant ses racines au Moyen-âge et, par-delà, dans l'Antiquité de notre civilisation...

Snober l'église, c'est snober la France... si vous êtes Français de souche, vos ancêtres dans leur majorité ont reçu une cérémonie religieuse lors de leur décès, vous vous

coupez d'eux en allant vous faire enterrer comme un légume composté ou comme un "allah akbar"...

Les sociétés de pompes funèbres permettent aussi des cérémonies civiles dans leurs locaux pour atténuer la sauvagerie de la chose...

Des locaux commerciaux...

Comment peut-on en arriver à haïr tant la France au point d'accepter de recevoir le dernier salut de ses proches dans un local commercial de la SARL de pompes funèbres ?

Local inscrit au bilan des comptes annuels de la SARL, local destiné à faire du chiffre... !!

Je trouve cela immensément triste, sauvage et spirituellement pauvre, que l'on soit ou non croyant !

En écartant la case église, vous vous faites enterrer comme un musulman ou composter comme un déchet... est-ce vraiment l'image que vous souhaitez laisser ?

### **Note de ChristineTasin**

Quel hommage à nos églises, cher Maxime ! Effectivement, nombre d'athées qui ont été baptisés parce qu'à l'époque de leur naissance c'était quasiment obligatoire sont en situation de passer par l'église au moment de leur mort. Cela ne me dérange pas s'ils y trouvent leur compte, pour vos raisons ou d'autres, mais j'avoue que bien qu'ayant été baptisée à ma naissance -et devenue athée à 20 ans- pour rien au monde je ne voudrais ni croire à nouveau, (ce serait pour moi une aliénation) ni que mes obsèques se déroulent dans un lieu que j'exècre ! Je dis souvent par boutade "même si Dieu existait je n'en voudrais pas". Je me suis construite sur une image très haute de l'Homme, bien supérieure à mes yeux que ne pourrait l'être n'importe quel

Dieu. Je n'oblige personne à penser comme moi mais j'attends que chacun respecte ma façon de penser. Et donc j'ai un mal fou à entendre les discours tenus dans les églises pour les quelques fois où j'assiste à un mariage, un enterrement, un baptême d'un proche; c'est la plupart du temps horrible à mes oreilles et ça me rend enragée.

**Alors imaginer que je pourrais être enterrée dans ce cirque, avec ces paroles que je trouve révoltantes, inadmissibles, liberticides, tuant une seconde fois l'humain c'est juste impossible.** Et tout cela pour bénéficier de la beauté du lieu ? Mais si je ne manque jamais une occasion de visiter les églises que je rencontre, comme tout bâtiment ancien, comme toute oeuvre d'art sur mon chemin, je trouverais insultant pour ma mémoire que ma famille me fasse l'affront d'obsèques à l'église. Un court moment au funerarium, la crémation et basta. Ma vie aura été ailleurs, et je n'ai pas plus envie de nourrir les asticots de mon corps que d'entretenir ce qui pour moi, est une hérésie, la croyance en un ou des Dieux...

Profitons des églises pour leur beauté, leur calme, leurs oeuvres d'art, mais je préfère quant à moi me contenter de cela ! Et je me fous que les musulmans aient leurs propres rites d'obsèques, je ne me sens pas tenue pour autant de m'accrocher aux églises !!!